

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 592e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Jean-Marie Nault, de la ville de Sherbrooke, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Pauline Glaude Nault.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 593e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Fernande-Isola Giroux Hudon, de St-Marc-sur-le-Richelieu, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Joseph-Rémi-Normand Hudon.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 594e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Marie-Cécile-Carmen Rioux Pelletier, de la ville de Saint-Léonard, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Joseph-Yvon-Jean-Guy Pelletier.

2. Le comité accepte la recommandation du Commissaire.

3. Le comité recommande l'adoption par le Sénat d'une résolution pour dissoudre ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
A. W. ROEBUCK, C.R.

Le MERCREDI 22 janvier 1969.

Le Comité permanent des divorces présente son 595e rapport, comme il suit:—

1. Le comité soumet au Sénat, par les présentes, le rapport du Commissaire au sujet de la pétition de Rita Doiron Pasto, de la ville de Montréal, province de Québec, en vue de l'adoption d'une résolution du Sénat pour dissoudre son mariage avec Vincenzo Pasto.